



Communiqué de presse

13 novembre 2013

*Permettre aux personnes handicapées d'accéder comme tout le monde  
aux lieux et aux activités de leur ville*

## La Fondation MAAF Assurances lance son appel à projets 2013-2014

Depuis 15 ans, MAAF Assurances témoigne à travers sa Fondation d'une vision engagée du métier d'assureur, en accompagnant la réinsertion des personnes handicapées.

Tous les deux ans, depuis 2003, la Fondation MAAF lance un appel à projets autour de la réinsertion des personnes handicapées en milieu ordinaire. Le coup d'envoi vient d'être donné pour 2013-2014.

« **Faciliter l'inclusion et la participation des personnes handicapées dans les secteurs d'activité de la ville** » est le thème retenu pour cette nouvelle édition. Les projets présentés doivent permettre aux personnes handicapées d'accéder comme tout le monde aux lieux et aux activités, culturelles et sportives notamment, de leur ville.

Cet appel à projets s'adresse à toute personne morale ou physique susceptible de proposer des solutions innovantes pour favoriser et valoriser la mixité entre personnes « valides » et « non valides » au sein d'activités sportives, culturelles ou autre en évitant la ghettoïsation.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables jusqu'à 28 février 2014 sur le site [www.maaf.fr/fondation](http://www.maaf.fr/fondation). Les participants peuvent envoyer leur projet détaillé directement en ligne via le formulaire de candidature ou bien retourner leur dossier par courrier à la Fondation MAAF.

Les dossiers seront ensuite examinés par le Comité scientifique de la Fondation.

La dotation globale, d'un montant de 150.000 €, sera attribuée au lauréat dont le projet est primé ou répartie entre les lauréats si plusieurs projets sont primés.

Lien vers la vidéo « Appel à projets Fondation MAAF » sur Youtube  
<http://youtu.be/RNshUI8LFDY>

Fondation d'entreprise créée en 1998, la Fondation MAAF Assurances a pour mission originelle d'apporter son soutien et d'accompagner les recherches et les projets innovants d'intérêt collectif qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap d'origine traumatique. Elle est composée d'un comité d'experts pluridisciplinaires qui examine les différents projets qui lui sont soumis.

Véritable acteur de l'économie sociale, la Fondation MAAF Assurances initie et multiplie les actions notamment dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des traumatisés crâniens et travaille en partenariat avec les associations de familles de victimes et les professionnels de santé.

Contact presse : Isabelle COUTANT - 01 47 54 14 82  
Marie-Pierre MICHEL - 01 53 10 63 57



## Les projets déjà récompensés par La Fondation MAAF Assurances

En 2012, sur le thème « innover pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à la culture, à l'art ou à l'éducation ».

**La chaise musicale** : Interface tactile et acoustique permettant d'amplifier les phénomènes vibratoires et d'écouter des sons avec plusieurs parties du corps. Elle permet à des personnes malentendantes ou sourdes de pratiquer la musique.

**Handibot** : Ce robot peintre permet à des personnes atteintes d'handicap moteur ou mental de peindre et d'exercer une activité créative et artistique.

En 2010, sur le thème "Handicap et projet de vie : innover pour plus d'autonomie et de sécurité".

**Fil Harmonie** : système intelligent, interactif et évolutif, pour accompagner et aider, dans leurs tâches quotidiennes et leurs déplacements, les personnes victimes de traumatisme crânien, souffrant d'autisme, de trisomie ou encore atteintes par la maladie d'Alzheimer. Un site Internet paramètre les tâches à réaliser, ainsi que les alertes et informations nécessaires afin de les mettre en œuvre. L'utilisateur reçoit directement sur son téléphone, toutes les informations nécessaires au bon déroulement de ces tâches, avec à tout moment la possibilité de recourir à un référent.

**Toujours un chemin** : première collection de guides touristiques européens destinés aux personnes à mobilité réduite. Outre l'historique et la présentation générale des villes, ces guides indiquent les facilités et difficultés d'accessibilité (hôtels, restaurants, transports...). La Fondation a financé la réalisation des guides de 5 villes de France : Lourdes, Marseille, Montpellier, Nice, Paris.